



Syndicat des Laboratoires de Biologie Clinique

Paris, le 28 janvier 2026,

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

Je m'adresse à vous, biologistes médicaux, pharmaciens et médecins, porteurs au quotidien de la responsabilité et de l'excellence de votre laboratoire. L'heure est à la mobilisation et à la clarification.

L'année 2026 sera déterminante pour les biologistes médicaux, en ouvrant une période de négociations structurantes avec la CNAM qui déterminera le cadre économique de notre exercice libéral pour les années 2027 à 2029, mais également en affirmant des ambitions nouvelles pour faire évoluer et rayonner notre métier à sa juste valeur dans le système de santé.

Dans ce contexte décisif, le SLBC (Syndicat des Laboratoires de Biologie Clinique) a fait un choix clair, un choix de conviction et de cohérence : conserver notre indépendance d'expression, sans compromis. Le SLBC a décidé de ne pas adhérer à la Fédération de la Biologie Médicale. Notre position n'est pas un repli, mais l'affirmation de notre identité et de notre mission : garantir que notre voie demeure singulière et entièrement dédiée à la défense de notre exercice professionnel libéral.

Nos prochaines actions seront innovantes, tournées vers l'avenir et cohérentes avec la réalité structurelle de notre profession marquée par la coexistence de laboratoires indépendants ou membres de réseaux.

Le SLBC fait le choix de prioriser ses objectifs sur les enjeux d'avenir de notre métier : la défense de l'exercice professionnel, les évolutions réglementaires nécessaires à la valorisation et au développement de nos activités, la promotion de l'offre et de la qualité des soins, la prévention en santé, l'innovation et l'expertise scientifique, technologique et médicale.

En structurant les travaux issus de la collaboration et de l'engagement de ses membres, avec le support de professionnels spécialisés, le SLBC sera en mesure de porter des idées nouvelles de façon crédible auprès des institutions.

Notre poids dans les négociations doit être maximisé pour que les futurs accords répondent à ces enjeux. Votre adhésion est un acte de responsabilité professionnelle et un investissement direct dans l'avenir de votre outil de travail et de votre profession. Je vous invite à nous rejoindre sans délai afin qu'ensemble, nous continuions à écrire l'avenir de la biologie médicale.

Notre liberté d'action est totale, elle n'est subordonnée à aucune ambition personnelle ou alliance susceptible de diluer nos priorités ou freiner notre capacité à nous réinventer. Nous comptons sur votre soutien pour porter ce projet.

Thierry Bouchet
Président